

Prendre soin de son chaton

L'identification

Celle-ci est obligatoire (article L1212-10), pour tous les chats âgés de plus de 7 mois et avant toute cession quelque soit l'âge. Elle permet de certifier que vous êtes bien le propriétaire de votre animal. Si votre animal est retrouvé par une personne tierce, l'identification permet d'avoir accès à vos coordonnées suite à la lecture de la puce électronique par la police municipale, un vétérinaire ou un service de fourrière. C'est une protection supplémentaire en cas de perte ou vol.



La vaccination: (dès 8 semaines)

Elle permet de protéger son chat contre certaines maladies.

- Vaccination de base recommandée: Typhus / Coryza et la Leucose si le chat sort
- Vaccination obligatoire en cas de voyage : Rage (dès 3 mois)
- Vaccination supplémentaire : Chlamydiose

En pratique une primo-vaccination s'effectue à 8, 12 et 16 semaines avec un rappel au 1 an de l'animal.

La vermifugation

L'animal peut se contaminer de plusieurs manières (de la mère au petit, via une infestation de puces, en mangeant de l'herbe...). Pour une bonne croissance il est préconisé de vermifuger tous les mois jusqu'au 6 mois de l'animal puis, selon les conditions de vie 2 à 4 fois par an. Les parasites peuvent être transmis à l'Homme. En vermifugeant son animal, nous protégeons aussi notre santé et celle des enfants.

Les parasites externes

Les antiparasitaires externe (contre les puces et tiques) s'utilisent en fonction de la saison et des conditions de vie de l'animal. Il existe plusieurs formes : collier, pipette, comprimé. Tous les produits ne se valent pas, nous restons à votre disposition pour vous conseiller au mieux.

La stérilisation (dès 6 mois)

Chez la chatte : ovariectomie ou ovario-hystérectomie.

Cette chirurgie permet d'éviter de manière définitive les chaleurs et donc le risque de portées. Sur le long terme elle permet de limiter les tumeurs mammaires et les infections utérines qui sont des pathologies graves qui sont fréquentes chez la chatte.

Chez le mâle : castration.

Cette chirurgie permet de limiter les marquages urinaires, les comportements agressifs (bagarre entre chats), les fugues pendant les chaleurs des chattes. Un chat castré a moins de risque de contracter le sida du chat (FIV) ou la leucose (FeLV).

L'alimentation

Il est important de nourrir votre chaton avec un aliment de bonne qualité adapté à son âge. Son alimentation pourra être modifiée après la stérilisation.